

Conditions générales d'utilisation du support technique avec prise de contrôle à distance

Le programme de connexion distante support à client permet aux techniciens du support CANALPLAY d'accéder à distance à votre ordinateur à des fins de dépannage. A l'aide de cet outil, les techniciens du service technique peuvent analyser la configuration de votre système, visualiser et modifier vos fichiers et registres, afficher et faire apparaître des commentaires sur votre écran, ou prendre le contrôle de votre système.

CANALPLAY s'engage :

Vous avez la priorité des manipulations sur votre PC. (Vous gardez le contrôle de votre souris et de votre clavier)

Vous pourrez voir tout ce que le technicien affiche et fait sur votre PC ou de votre Mac.

Le technicien s'engage à ne pas ouvrir les dossiers ou sous dossiers que vous nous aurez précisés, et ce sur simple demande de votre part.

Vous pouvez cacher tout où partie des éléments de votre PC ou votre Mac sur simple demande de votre part.

Afin d'améliorer son service, CANALPLAY rassemble les informations statistiques relatives à l'utilisation de votre session.

La collecte d'autres informations personnelles associées à ce programme, toutes données personnelles rassemblées ou affichées par inadvertance seront traitées conformément à la politique de confidentialité de CANALPLAY (article 12 des conditions générales de vente). En procédant au téléchargement, vous acceptez les présentes conditions générales d'utilisation et la politique de confidentialité de CANALPLAY (article 12 des conditions générales de vente) . En procédant au téléchargement, vous acceptez également:

Que les sessions Connexion CANALPLAY soient contrôlées et enregistrées à des fins de contrôle de la qualité. Toutes les sessions Connexion CANALPLAY peuvent être enregistrées par vidéo et des captures d'écran de votre écran d'ordinateur peuvent être prises, incluant, sans aucune restriction, tout le contenu visualisable à l'écran.

Vous acceptez que ces enregistrements soient utilisés afin, d'améliorer le service Connexion CANALPLAY et autres services, et d'autoriser toute tierce personne externe à mesurer la capacité et l'efficacité de techniciens CANALPLAY ainsi que tout logiciel utilisé pour fournir le service Connexion CANALPLAY, mais également de former l'équipe CANALPLAY ainsi que ses sous-traitants et agents autorisés.

De tels enregistrements sont conservés en toute conformité avec la politique de confidentialité de CANALPLAY (article 12 des conditions générales de vente), ainsi que les lois sur le traitement des données personnelles que régissent la CNIL.

En outre, en tant que composant de ce programme, CANALPLAY accède à votre numéro de série, défini en tant qu'information personnellement identifiable dans la politique de confidentialité de CANALPLAY

Que CANALPLAY exporte et conserve vos données personnelles ainsi que toute autre information pouvant servir à vous délivrer le service CANALPLAY, ainsi que d'autres produits et services CANALPLAY.

Que le technicien peut afficher, éditer, modifier ou échanger des informations relatives aux fichiers système.

Les opérations du technicien, telle que le déplacement ou le téléchargement d'un fichier.

La liste ci-dessous des informations système soit enregistrée :

L'ID de session - Un nombre au hasard utilisé pour identifier chaque session Connexion
CANALPLAY

Le journal de session - Un journal ou un enregistrement de toutes les actions entreprises par
le technicien sera capturé

La date / l'heure - Date et heure à laquelle la session a débuté et s'est achevée

Explorateur Internet - Version installée de l'explorateur Internet

Service Pack - Version du Service Pack Windows installée

Type d'ordinateur - Modèle d'ordinateur

Edition - Version de Microsoft Windows installée (XP Pro, XP familiale, Mac OS.X etc...)

Périphériques systèmes - Informations relatives au profil système (Exemple : paramètres de
l'explorateur Internet, espace libre sur le disque dur, processus en cours d'exécution)

En outre, en tant que composant de ce programme, le logiciel de prise de contrôle à distance
CANALPLAY accède à votre numéro de série, défini en tant qu'information personnellement.

L'utilisation du logiciel de prise de contrôle à distance engage implicitement l'utilisateur à la pleine
acceptation des conditions générales d'utilisations.